



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 novembre 2020

La Ville accélère la sortie de sa plate-forme d'achat local pour soutenir le commerce valentinois

Déterminée à se mobiliser totalement pour soutenir le commerce de proximité et accompagner les chefs d'entreprise du territoire, la Ville a réuni ce matin plusieurs partenaires du monde économique local (CCI, Office de tourisme, commerçant indépendants...) et les représentants des associations de commerçants valentinois afin de leur présenter et obtenir leur avis sur la future plateforme d'achat local en ligne de Valence. Une initiative largement saluée et accueillie très favorablement par tous les participants.

Développée par la société Antidots Group, basée à Aix-les-Bains, cette plateforme fonctionne comme une vitrine pour les commerces et restaurants locaux. Elle permet non seulement aux citoyens de commander et acheter en ligne mais également de prendre rendez-vous chez un professionnel ou réserver une table dans un restaurant.

Un système à la pointe du commerce en ligne avec un fonctionnement simplifié que ce soit pour les utilisateurs ou les commerçants. Tous les achats (réalisables depuis un ordinateur ou un Smartphone) peuvent être réglés dans le même panier virtuel avec un seul paiement. La plate-forme se chargeant ensuite de rétribuer chacun des commerces concernés.

Inscrit dès 2019 dans les engagements du maire Nicolas Daragon pour le mandat 2020-2026, la Ville a tout mis en œuvre pour accélérer son développement au vu du contexte et la rendre opérationnelle d'ici mi-novembre. Un calendrier que la Ville fait tout pour réduire au maximum afin d'offrir aux commerçants locaux un atout supplémentaire pour préparer au mieux la période des fêtes de fin d'année et limiter ainsi les conséquences économiques de ce nouveau confinement.

« Si le projet était prévu depuis plusieurs mois, nous ne voulions pas que les grands gagnants de confinement soient la commande à distance et les grandes plateformes. C'est pourquoi nous avons tout mis en œuvre pour offrir au plus vite à nos commerçants leur propre site de commande et de réservation en ligne qui, nous l'espérons, les aidera à face à cette crise sans précédent », a commenté Nicolas Daragon.

« Nous allons disposer d'un outil surpuissant. J'invite maintenant tous les commerçants à s'impliquer à 100% dans ce projet. Ils seront contactés très prochainement par les équipes du service commerce et de la société Antidots Group afin de recenser les premiers éléments indispensables à leur présence sur la plate-forme », précise Georges Rastkhan, adjoint aux commerces.

« La puissance de cet outil, c'est son référencement. En bénéficiant du soutien de la Ville, cela nous permettra d'être très visible et de concurrencer les grandes plateformes ».

« Tout seul, on n'est pas très fort... Ensemble on le sera beaucoup plus. On a besoin de cet outil pour

Direction de la Communication
Tél. 04 75 75 41 77

valence.fr



traverser ce moment difficile ».

« *C'est un outil très bien fait, très intuitif. Il faut qu'on y aille à fond* », ont réagi de leur côté les commerçants.

Par ailleurs, une cellule d'information et d'accompagnement des aides aux commerçants sera très rapidement mise en place à l'office du commerce, située 7 rue Madier de Montjeau. Elle permettra notamment de :

- recevoir les commerçants pour leur présenter et les informer des dispositifs d'aides de la Région et de l'État
- faire le lien avec la chambre du commerce et de l'industrie, la chambre des métiers de l'artisanat et les associations de commerçants pour les demandes.

Des mesures qui s'inscrivent parfaitement dans le plan de la Région annoncé par le [Président Laurent Wauquiez](#) hier pour aider les restaurants, les commerces de proximité [et les commerçants non sédentaires](#) autour de 3 priorités :

- Développer le commerce en ligne. La Région lance une aide à la numérisation jusqu'à 1 500€ afin que chaque commerçant puisse mettre ses produits en ligne.
- Favoriser la vente à emporter avec une aide de 500 à 5 000€, notamment pour nos restaurateurs, pour acheter des boîtes de livraison, investir dans le transport, aménager les vitrines...
- Protéger les commerçants présents sur les marchés avec une aide allant jusqu'à 10 000€.

